

MASTER 2 « DROIT DES ACTIVITES ECONOMIQUES »

Objectifs et compétences développées

La deuxième année de master Droit mention « Droit des activités économiques » est une formation d'initiation à la recherche, sanctionnée par un diplôme de master.

Public et conditions d'accès

Les étudiants doivent avoir validé en totalité la première année de master (M1) pour être admis en seconde année de master (M2) ou disposer de diplômes équivalents ou d'une expérience professionnelle jugée suffisante par l'équipe pédagogique de la formation.

Débouchés

Les contenus et méthodes de la formation sont spécialement adaptés aux candidats envisageant la préparation ultérieure d'une thèse.

Organisation pédagogique

L'année universitaire est ordonnée en deux semestres (Semestre 9 et Semestre 10) avec des cours en fin de journée.

Les unités d'enseignement comprennent des enseignements théoriques, pratiques ainsi que des conférences ou séminaires.

Cursus

Semestre 9

UE 9.1 – Méthodologie, initiation à la recherche (15 heures)

UE 9.2 – Langues vivantes (12 heures)

UE 9.2a – Anglais ou

UE 9.2b – Espagnol ou

UE 9.2c – Enseignement juridique en langue étrangère

UE 9.3 – Droit anglo-américain des contrats (23 heures)

UE 9.4 – Droit des institutions de la Polynésie française (23 heures)

UE 9.5 – Séminaire (23 heures)

UE 9.6 – Droit de la propriété intellectuelle (23 heures)

UE 9.7 – Droit des transports aériens et maritimes (23 heures)

UE 9.8 – Droit de l'environnement et du développement durable (23 heures)

UE 9.9 – Protection du patrimoine foncier (23 heures)

UE 9.10 – Droit des assurances (23 heures)

Semestre 10

UE 10.1 – Langues vivantes (12 heures)

UE 10.1a – Anglais ou

UE 10.1b – Espagnol ou

UE 10.1c – Enseignement juridique en langue étrangère

UE 10.2 – Mémoire de recherche ou de stage (3 mois minimum) (15 heures)

UE 10.3 – Evaluation des politiques publiques (23 heures)

UE 10.4 – Financement public de l'économie (23 heures)

UE 10.5 – Droit de la consommation (23 heures)

UE 10.6 – Droit douanier (23 heures)

UE 10.7 – Droit civil (sûretés) (23 heures)

UE 10.8 – Droit bancaire (23 heures)

UE 10.9 – Grands principes de la comptabilité (23 heures)

UE 10.10 – Grand oral

UE 10.11 – Grand écrit

Durée

399 heures de cours

Validation

Contrôle continu et/ou examen terminal.

Frais de formation

95 000 F

➤ **RESPONSABLE PEDAGOGIQUE**

Jean-Paul PASTOREL
Professeur de Droit public
à l'UPF

➤ **CALENDRIER**

A partir du mois d'août 2015

➤ **LIEU DE FORMATION**

Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française